

RÈGLEMENT & DOSSIER D'INSCRIPTION

1 - HORAIRES D'OUVERTURE

Dimanche 19 Avril 2026 de 10 h à 19 h

2 - TAILLE & PRIX DES EMPLACEMENTS

Le tarif est de :

4€ le ml les 3 premiers mètres (exemple 4€ X 3ML = 12€)

3€ le mètre (si plus de 4 m exemple 6mlX3€=18€)

3 - ATTRIBUTION DES PLACES AUX EXPOSANTS

Le dossier sera validé dès réception du règlement et vous sera confirmer par retour de mail.

Le placement s'effectue à partir de 8h.

À votre inscription, veuillez scanner les documents suivants :

- Votre carte de commerçant ambulant
(attestation MSA pour les producteurs)
- Votre attestation d'assurance en responsabilité civile
- Votre extrait Kbis

Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Le dossier de candidature accompagné du règlement (**à l'ordre du Trésor Public**) sont à retourner à l'adresse suivante avant le 1^{er} avril 2026 :

SB MARCHES
BP 622
56106 Lorient Cedex 6

4 – ASSURANCE

La responsabilité civile des exposants est garantie pendant toute la période de la manifestation.

5 - ÉTIQUETAGE DES VÉGÉTAUX PRÉSENTÉS

Tous les végétaux présentés doivent **être étiquetés**, de manière claire, précise et lisible. Il serait souhaitable qu'en dehors des caractères botaniques et du prix, soient indiquées les qualités requises en matière de sol et de climat. Il est possible également de mettre en valeur tel végétal ou famille de végétaux et d'y attacher une attention particulière tant au niveau de sa présentation et de sa promotion.

Il est demandé de présenter des produits de qualité, qu'il s'agisse des variétés ou de l'état sanitaire des plantes.

6 - PRESSE & PUBLICITÉ

La Fête du végétal fait l'objet d'une promotion par le service communication de la Ville de Ploërmel.